

Le Saint-Martinois

Bulletin municipal d'information

*L'ensemble du
conseil municipal
vous souhaite
d'excellentes
fêtes de
fin d'année !*

2026



GUIDE PRATIQUE

Luttons tous contre le gaspillage alimentaire :

*la Région s'engage...
votre collectivité aussi !*

2024

 Région
Île de France
POUR GAGNER ensemble

Lien pour télécharger le guide sur le gaspillage alimentaire : <https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/la-region-s'engage-dans-la-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire>

Message de remerciements

Conformément aux dispositions de l'article L.52-1 du Code électoral, et afin de préserver la neutralité nécessaire durant la période de réserve électorale, je suspends provisoirement la publication de l'éditorial, sous sa forme habituelle, jusqu'aux élections municipales de mars 2026. Cette décision s'inscrit dans une volonté de garantir l'impartialité de nos supports de communication institutionnels.

Si cette période de réserve électorale impose une pause dans notre communication éditoriale, elle ne saurait éclipser l'action ininterrompue et l'implication sans faille des acteurs locaux. C'est pourquoi je tiens à saluer particulièrement les conseillers municipaux qui, par leur engagement constant au quotidien et leur participation aux évènements et cérémonies, contribuent activement à la vie de notre commune.

Je souhaite aussi exprimer ma gratitude à l'ensemble des conseillers communautaires, départementaux et régionaux, ainsi qu'à nos parlementaires, députée et sénateurs, pour leur travail et leur soutien indéfectible.

Je remercie également l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour :

- Entretenir et embellir notre village : ses rues, ses espaces verts et ses cimetières, mais aussi les bâtiments municipaux.
- Aider nos administrés, dans le cadre de l'Agence postale communale et, enfin, de France Services pour accomplir des tâches administratives de plus en plus complexes (des dossiers de retraite aux demandes de permis de construire...).
- dans le cadre des activités périscolaires, participer à la vie éducative et au bien-être de nos enfants et de nos jeunes.
- Faire de notre commune un espace où, par des actions à la fois préventive et réactive, chacun puisse se sentir en sécurité et en confiance.
- Agir au quotidien en tant que services supports (RH, finances...) pour que toutes les actions précitées soient possibles.

Je souhaite aussi rendre hommage à tous les professionnels qui œuvrent pour notre commune : les enseignants, les forces de sécurité (gendarmes et pompiers), et les professionnels de santé (médecins, ostéopathe, infirmiers, pédicure-podologue, pharmaciens, psychologue-psychothérapeute, sage-femme, diététicienne, psychomotricienne...).

Je termine mes remerciements en saluant celles et ceux qui animent la vie associative de Saint-Martin-du-Tertre, offrant une diversité d'activités pour tous que ce soit dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs, de la vie sociale et citoyenne.

Un très grand merci à tous ces acteurs qui, au quotidien, rendent notre commune plus agréable à vivre !

Je n'oublie pas que l'année 2025 touche à sa fin, aussi, au nom du conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



Rapport d'activité à télécharger sur le site de TRI-OR via le lien :

<https://tri-or.fr/wp-content/uploads/2025/10/RAPPORT-D-ACTIVITE-TRI-OR-2024-ENVOI-pt.pdf>

SOMMAIRE

Message de remerciements.....	3
Hommage à Pauline Kergomard	5
SALSA PAPPA.....	7
SMHPT : bilan d'activité 2025	8
Du sel de déneigement à votre disposition.....	9
Sécurisation aux abords des écoles	10
POLICE MUNICIPALE ÉQUIPÉE DE CAMÉRAS INDIVIDUELLES	11
La Région s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire Erreur ! Signet non défini.	
Informations travaux	12
Yoga du rire et sophrologie à Saint-Martin-du-Tertre.....	13
Micro-Folie à Saint-Martin-du-Tertre en octobre 2025..... Erreur ! Signet non défini.	
Éco-pâturage à l'ENS le Vivray	14
Comité de Jumelage de Saint-Martin-du-Tertre	15
La rubrique de la minorité.....	16
État civil	16

Hommage à Pauline Kergomard

Qui était Pauline Kergomard ?

Une figure majeure et pourtant méconnue, fondatrice de l'école maternelle française (1838-1925). Plus de 130 écoles en France portent son nom, mais son histoire reste peu connue. À Saint-Martin-du-Tertre, l'ancien maire Louis Désenclos a proposé de nommer l'école maternelle en son honneur, soulignant son rôle clé dans l'histoire de l'éducation. En 2025, cent ans après sa disparition, lui rendre hommage est l'occasion de découvrir cette femme exceptionnelle, dont l'héritage perdure dans les écoles, les rues et les principes pédagogiques actuels.



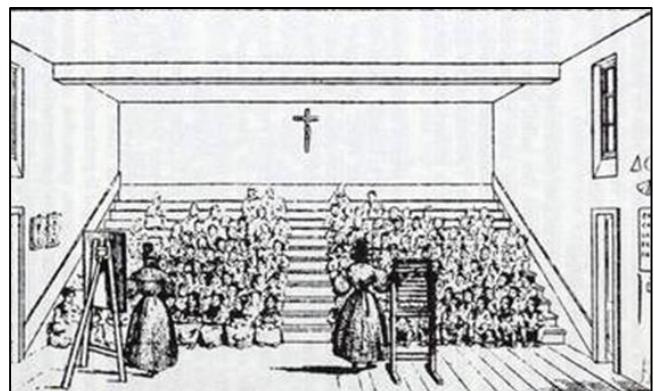
Les premières années

Née Pauline Reclus à Bordeaux en 1838, elle grandit dans une famille protestante progressiste. Orpheline de mère à 13 ans, elle est encouragée à étudier, une rareté pour l'époque. À 18 ans, elle obtient son brevet supérieur et devient institutrice. Refusant de prêter serment à Napoléon III, elle exerce comme préceptrice avant de s'installer à Paris en 1861. Mariée à Jules Duplessis-Kergomard en 1863, mère de trois enfants, elle s'intéresse à la petite enfance et aux salles d'asile, ancêtres des écoles maternelles.

Des salles d'asile aux écoles maternelles

Avant 1881, les salles d'asile accueillaient les enfants de 3 à 6 ans dans des conditions strictes, comparables à des « petites casernes » : enfants alignés, apprentissage par cœur, discipline militaire. Pauline Kergomard dénonce ce système, le jugeant inadapté à la nature de l'enfant, qu'elle voit comme un « être pensant », actif et créatif.

Nommée déléguée générale des salles d'asile en 1879 par Ferdinand Buisson, elle impulse une réforme majeure : le décret du 2 août 1881 transforme ces salles en écoles maternelles. Elle y introduit une pédagogie révolutionnaire :



- Le jeu comme « métier de l'enfant », outil d'éveil et de socialisation.
- L'apprentissage par l'expérimentation et la curiosité, plutôt que par la mémorisation forcée.
- La liberté et le respect du rythme de l'enfant, avec des activités manuelles, artistiques et physiques.
- La « méthode française » : développer le corps et l'esprit, encourager l'observation, le langage et l'autonomie.

Elle supprime les gradins et le claquoir, et prône des leçons courtes, vivantes, centrées sur le concret. Pour elle, « l'enfant doit provoquer l'enseignement, jamais le subir ».

Inspectrice générale pendant près de 30 ans, elle parcourt la France pour former les institutrices, dirige la revue « L'Ami de l'enfance » (1881-1896), et publie « L'Éducation maternelle dans l'école » (1896). Elle prend sa retraite en 1917, à 79 ans.



Ses idées éducatives novatrices

Pauline Kergomard a posé les fondements de l'école maternelle moderne :

- L'enfant, une personne à part entière : elle rompt avec l'idée que les moins de 7 ans sont des êtres passifs.
- Une école « maternelle » : un lieu d'affection et d'éveil, préparant à l'école élémentaire sans en reproduire les méthodes.
- Partir du quotidien : la « *leçon de choses* » utilise la curiosité naturelle de l'enfant pour explorer le monde.
- Mixité sociale : l'école doit être un espace où tous les milieux se côtoient, brisant les déterminismes sociaux.
- Attention aux besoins : sécurité, activité, sommeil, autonomie et droit à l'erreur sont centraux.

Ses engagements complémentaires

Au-delà de l'éducation, elle s'investit pour :

- La protection de l'enfance : cofondatrice de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance (1887), elle lutte contre la mendicité et la maltraitance.
- Les droits des femmes : première femme au Conseil supérieur de l'Éducation (1886), Légion d'honneur, elle revendique l'égalité salariale et juridique en 1914.

La laïcité et la République : républicaine convaincue, elle promeut une éducation laïque et émancipatrice.



Son héritage aujourd'hui

La France compte 36 000 écoles maternelles, toujours inspirées par ses principes : éveil, bienveillance, adaptation aux besoins des enfants. Ses idées, avant-gardistes au XIXe siècle, fondent encore la pédagogie du XXIe siècle.

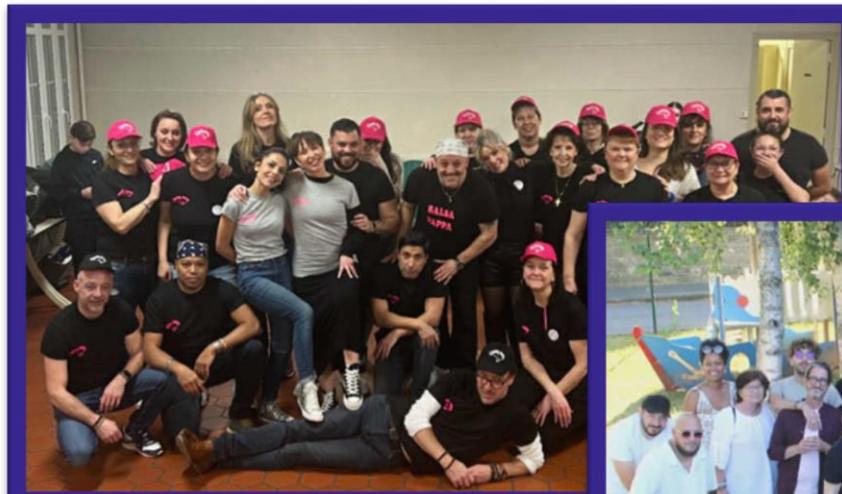
Cent ans après sa mort, Pauline Kergomard reste une source d'inspiration pour les enseignants, les parents et les élus. Son nom, gravé sur des écoles et des rues, rappelle que l'éducation est un pilier de l'égalité et de la liberté.



« Continuons son œuvre. »

SALSA PAPPA

L'association de danses latines, Salsa Pappa, propose des cours de SALSA, BACHATA et KIZOMBA tous les jeudis de 19h30 à 22h30 dans la salle Jacques Brel à la Martinoise.



On y apprend à danser, mais pas que. On y fait aussi de belles rencontres, on s'y amuse et on y rit. On organise des soirées SBK.

Déjà 95 élèves !

Autant dire une grande famille.



Contacts :

- Karine au 06.31.83.50.48
- Philippe au 06.44.01.74.65
- assocsalsapappa@gmail.com
- Site : salsapappa.fr



Micro-Folie à Saint-Martin-du-Tertre en octobre 2025

Le musée numérique itinérant a terminé son parcours à Saint-Martin le 31 octobre 2025 en soirée. La Micro-Folie, un projet soutenu par le Ministère de la Culture et piloté par La Villette, a offert à 87 participants (jeunes du Squat des ados, résidents de l'IME, enfants de l'Accueil de Loisirs et tout public) l'opportunité de découvrir les collections des plus prestigieux musées nationaux et internationaux, à travers une expérience numérique innovante. Si l'accueil semble avoir été mitigé auprès des adolescents du Squat-des-ados, l'ensemble du public a exprimé une satisfaction globale.

SMHPT : bilan d'activité 2025

L'association Saint Martin Histoire Patrimoine Territoire (SMHPT) œuvre sur notre commune dans des activités diverses par des animations proposées aux Saint-Martinois comme le concours « Décorons Saint-Martin » qui en est à sa 34ème édition, le marché de Noël depuis 2004 et cette année la 5ème édition du salon du livre.



Créé en 1990 comme syndicat d'initiative, puis office de tourisme avant de devenir une association d'animation locale en 2017, elle gère la tour du Guet depuis 1995 et le musée du télégraphe de Claude Chappe depuis 2012. Composée de membres bénévoles, elle est le bureau d'information touristique de l'office de tourisme communautaire depuis 2017. En 2024, 1 458 visiteurs reçus à la tour ou lors de nos animations.

Grâce aux recherches historiques des membres, Daniel BADUEL, Christian BECART et Pier Carlo BUSINELLI plusieurs ouvrages ont été édités que vous pouvez vous procurer à la tour tous les dimanches matins.

Ainsi en 2025 nous avons organisé :

- ✓ 11 janvier 2025 remise des prix du « concours décorons Saint-Martin »
- ✓ 18 mai 2025 la nuit des musées à la tour du Guet
- ✓ 15 juin 2025 inauguration d'une plaque commémorative en mémoire de Charles Simon complété par une stèle en novembre 2025 (entièvement sponsorisé)
- ✓ 20-21 septembre 2025 journées du patrimoine à la tour du Guet
- ✓ 12 octobre 2025 salon du livre à la Martinoise
- ✓ 29 novembre 2025 pose d'une plaque en hommage à Pauline Kergomard à l'école maternelle
- ✓ Du 20 décembre 2025 au 2 janvier 2026 concours « décorons Saint-Martin »
- ✓ 21 décembre 2025 marché de Noël

En mon nom personnel et au nom de tous les membres bénévoles, nous souhaitons aux Saint-Martinoises-Saint-Martinois nos plus sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2026.



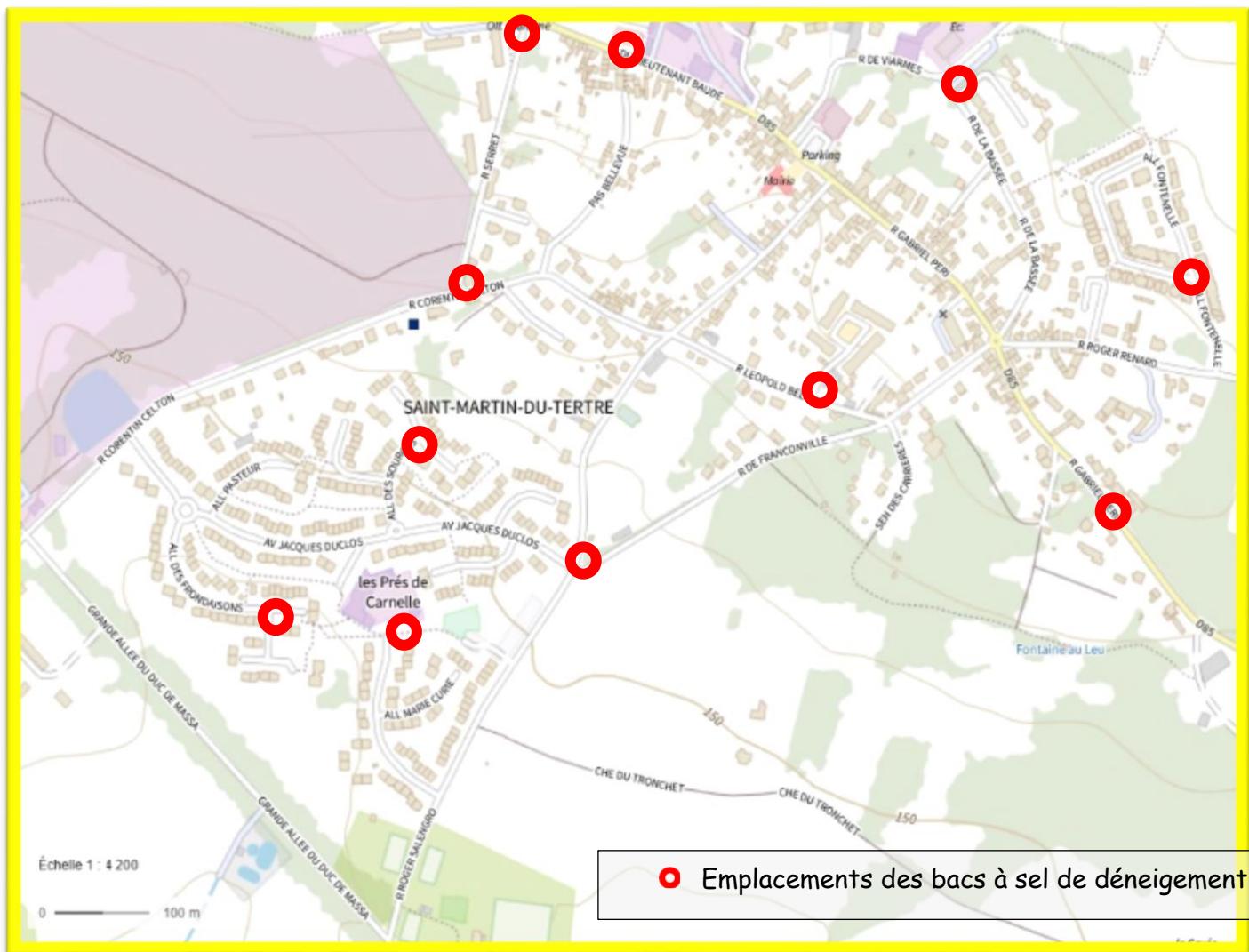
Le Président de SMHPT

Du sel de déneigement à votre disposition

Le sel, une solution efficace contre le verglas et la neige.

En abaissant la température de congélation de l'eau, le sel favorise la fonte de la glace et de la neige, limitant ainsi les risques de chutes et d'accidents sur les routes et les trottoirs.

Pendant la période hivernale (de mi-novembre à fin mars), la commune met à votre disposition des bacs à sel de déneigement, régulièrement réapprovisionnés après chaque épisode neigeux. Consultez la carte ci-jointe pour les localiser.



Micro-Folie à Saint-Martin-du-Tertre en octobre 2025

Sécurisation aux abords des écoles

Assurer la sécurité aux abords des écoles.

Les abords des écoles représentent une zone où la sécurité est essentielle. La présence d'enfants demande à tous des précautions particulières.

Le stationnement anarchique des parents d'élèves n'est pas acceptable. Aujourd'hui la sécurité aux abords des écoles nécessite un engagement de tous, et tout particulièrement le vôtre, lors de vos déplacements pour conduire vos enfants à l'école, mais aussi lors de votre stationnement.



Impliquez-vous pour la sécurité de nos enfants.

Respectez les règles de stationnement : évitez les trottoirs, les passages piétons, les places réservées aux personnes à mobilité réduite et les zones interdites (lignes jaunes).

Les créneaux d'entrée (8h20-8h40) et de sortie (16h30-16h40) à l'école Langevin Wallon étant très courts, sachez que vous pouvez stationner :

- Entre le 5 et le 7 rue de Viarmes (places souvent disponibles).
- Rue de la Bassée ou à l'entrée de la rue Nelson Mandela.

Ces emplacements, généralement libres, sont à moins de deux minutes à pied de l'école.

Pour ce qui est de l'école maternelle Pauline Kergomard, le parking « Gavroche » (rue Roger Salengro, créé en 1980) permet le stationnement de nombreux véhicules. Par ailleurs, un second parking est accessible avenue Jacques Duclos.



Parking « Gavroche »

Il est indispensable que chacun prenne garde à tous les usagers de la chaussée et des trottoirs.

Les passages piétons ne sont pas des places de stationnement.

Le stationnement sur les trottoirs gêne la libre circulation des piétons.

Le stationnement anarchique et les manœuvres des automobiles mettent quotidiennement parents et enfants en danger.

Nous en appelons au civisme de chacun car nous tenons à protéger nos élèves.

La question de la sécurité de nos enfants aux abords des écoles est fondamentale.

Chaque fois qu'un conducteur ne respecte pas les règles, nous nous efforçons de lui rappeler les consignes en vigueur. Cependant, certains usagers restent sourds à nos avertissements, allant parfois jusqu'à tenir des propos inappropriés.

En cas de récidive ou de refus de coopérer, les infractions seront verbalisées par les agents de la Police Municipale ou, à défaut, par les forces de l'ordre compétentes.

POLICE MUNICIPALE ÉQUIPÉE DE CAMÉRAS INDIVIDUELLES

Autorisation pour la Police Municipale

Monsieur le Préfet du Val d'Oise autorise les deux agents de la Police Municipale de Saint-Martin-du-Tertre à utiliser des caméras individuelles (portées sur le torse). Ces enregistrements audiovisuels sont désormais possibles sur tout le territoire communal, dans le cadre des interventions, conformément aux articles L.241-2 et R.241-8 à R.241-15 du code de la sécurité intérieure.

Modalités d'utilisation

- Les personnes filmées sont informées du déclenchement de l'enregistrement, sauf si les circonstances l'empêchent.
- Un témoin lumineux signale l'enregistrement.
- Les images sont transférées sur un support sécurisé après chaque intervention, conservées 6 mois, puis détruites. Aucune retransmission en direct n'est autorisée.

Objectifs

- Prévenir les incidents lors des interventions.
- Constater les infractions et recueillir des preuves pour d'éventuelles poursuites.
- Former et sensibiliser les agents.

Confidentialité et accès aux données

L'accès aux enregistrements est strictement encadré : seul le responsable du service de Police Municipale, les officiers de police judiciaire, les agents des services d'inspection de l'État et le Maire (pour les questions disciplinaires) y ont accès.

Les droits d'accès et d'effacement des données peuvent être restreints pour ne pas entraver les enquêtes ou procédures en cours.

Les demandes s'effectuent d'abord auprès du Maire. En cas de refus ou d'absence de réponse sous 2 mois, la CNIL peut être saisie.



Ce dispositif vise à concilier sécurité, transparence et respect des droits individuels.

Informations travaux

Complexe Prévert (salle polyvalente et ludothèque)

Les travaux du complexe Prévert viennent d'être achevés. La construction de ce nouvel ensemble de près de 400 m² offre à tous deux espaces complémentaires articulés autour d'un hall d'entrée :

- une salle polyvalente, une tisanerie et des sanitaires avec douches,
- une ludothèque intergénérationnelle, avec un espace d'éveil, un espace bibliothèque et une salle de change pour les plus petits. À cela s'ajoutent un espace imaginaire pour les enfants, une salle de jeux de société intergénérationnelle, un bureau et des sanitaires.



Il est prévu de terminer prochainement les espaces extérieurs (clôtures et végétalisation). Le mobilier et les jeux ont été installés. L'ouverture au public aura lieu dès 2026.

Centre de loisirs (ALSH) « Le Tertre des enfants »

Tous les travaux seront terminés entre mi-décembre 2025 et mi-janvier 2026. Le centre de loisirs sera ensuite meublé.

Le nouvel espace a été agrandi et rénové afin de permettre l'accueil des enfants dès 3 ans, au lieu de 4 ans actuellement.



Yoga du rire et sophrologie à Saint-Martin-du-Tertre

L'association **Zeste Vitaminé** propose des séances de **yoga du rire** et de **sophrologie dynamique**, deux pratiques complémentaires qui favorisent détente, vitalité et équilibre intérieur.

Le yoga du rire, c'est quoi ?

Cette activité associe des exercices de rire à des techniques de respiration inspirées du yoga. Nul besoin d'avoir le sens de l'humour : le rire est naturel, spontané et accessible à toutes et tous !

Lors d'une séance, les hormones du bien-être — **dopamine, oxytocine, sérotonine et endorphines** — sont stimulées.

Scientifiquement reconnu, le yoga du rire contribue notamment à **réduire le stress, améliorer le sommeil et soutenir la santé cardiovasculaire**.



Une séance se déroule généralement en plusieurs temps :

- échauffement du corps et de la voix,
- exercices de rire et de respiration,
- méditation du rire,
- relaxation finale.

La sophrologie dynamique

Bien plus qu'une méthode de relaxation, la sophrologie dynamique est un **outil de transformation personnelle**. Elle aide à évacuer les tensions, à se reconnecter à soi-même et à retrouver une sérénité profonde.

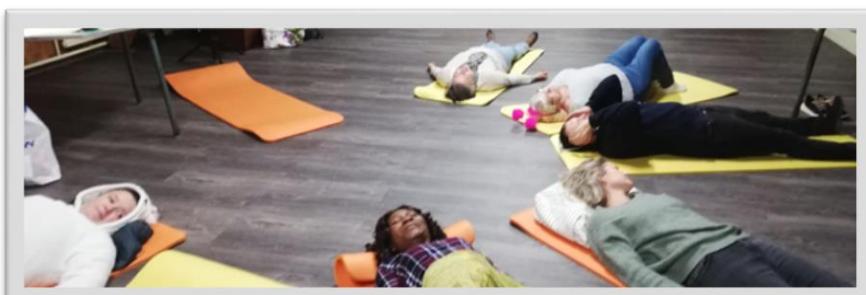
Les séances alternent **respirations guidées, visualisations positives, stimulations corporelles douces, relaxation profonde, activités psychocorporelles** et même un soupçon d'**art-thérapie**.

Une pratique simple, douce et puissante à la fois, ouverte à tous.

Envie de prendre soin de vous dans une ambiance chaleureuse et bienveillante ?

Zeste Vitaminé vous accueille **chaque mercredi de 20h à 21h**.

Contact : zestevitaminestmartin@gmail.com



Éco-pâturage à l'ENS le Vivray

Le samedi 11 octobre 2025, de 14h à 17h, l'espace du Vivray a été ouvert au public pour une animation créée depuis un an : « À la découverte de l'éco-pâturage ».

Les animaux



 Patoune	MOUTON Espèce : Ovin Race : Ouissant Famille : Bélier, Brebis, Agneau Couleur : Noir, Blanc, Marron Taille : Entre 40 et 60 cm Poids : Entre 20 et 35kg pour les femelles et 30 à 60kg pour les mâles Durée de vie : Entre 10 et 15 ans Info + : Plus petit mouton du monde	 Flamme & ses copines
 Caramel Etincelle	CHEVRE Espèce : Caprin Race : Naine ou Alpine Famille : Bouc, Chèvre, Chevreau Couleur : Noir, blanc, marron, bi-couleur, tacheté, ... Taille : Entre 30 et 80 cm Poids : Entre 20 et 60 kg Durée de vie : Entre 10 et 15 ans Info + : Mangent + de 460 plantes sur 600 variétés	 Martine Gwendou

La bergère Émeline de l'association « Le pré des cités » a accueilli les parents et les enfants afin de leur expliquer son travail, de présenter les animaux et de permettre aux enfants de les toucher. Une animation de créations de pin's et un gouter ont également été proposés par l'association Saint Martin Animation. De nombreux enfants ont personnalisé et pu repartir fièrement avec leurs pins chèvres ou moutons.

D'autres événements pour faire vivre cet espace naturel auront lieu en 2026.

L'écopâturage, c'est quoi ?



C'est l'entretien des
ESPACES VERTS ET MILIEUX NATURELS
par les
ANIMAUX HERBIVORES DOMESTIQUES :
Chèvres, vaches, moutons, ânes, oies, canards, lapins...
pour ne citer qu'eux.

Cette gestion douce du paysage réduit l'usage :
des moyens mécaniques et proscrit l'usage des produits chimiques.

L'écopâturage est toujours pratiqué dans un souci de :

Respect de l'environnement

Préservation de la biodiversité sauvage mais également de la biodiversité domestique



La pratique de l'écopâturage, initié dans les années 70 et en fort développement aujourd'hui, a pris son envol dans les années 2000 lorsque que l'on commence à ouvrir les yeux sur les dégâts causés par l'Humain, les industries, ... sur la planète !

Comité de Jumelage de Saint-Martin-du-Tertre

Notre commune est jumelée avec San Marcello-Piteglio, en Toscane (Italie). Mais à quoi sert un jumelage ?

Ses principaux objectifs sont :

- **Créer du lien** : favoriser la rencontre et le dialogue entre citoyens européens, pour découvrir d'autres cultures, langues et modes de vie.
 - **Échanger et coopérer** : développer des partenariats durables entre collectivités, partager des bonnes pratiques en éducation, sport, culture ou environnement.
 - **Renforcer l'Europe** : promouvoir la citoyenneté et l'identité européenne, tout en cultivant la paix et la solidarité.

Notre association loi 1901, portée par ses adhérents et son bureau, s'attache à concrétiser ce beau projet. Le Maire, Thierry PICHERY, en est statutairement le Président, tandis que Valérie REGNAULT, élue par les membres, en assure la vice-présidence.

En juin 2025, nous avons accueilli une délégation italienne pour un programme riche : visite de Notre-Dame de Paris, déjeuner à l'Assemblée Nationale, découverte du Tréport, etc.

En retour, du 9 au 13 octobre 2025, 11 membres de notre comité se sont rendus à San Marcello. Au programme : visite du port antique de Livourne, dégustation de cacciucco (spécialité locale), exploration de Pistoia et ses trésors historiques, et même un concert d'orgue donné par le Maire de San Marcello en personne ! L'hébergement chez l'habitant a renforcé les liens d'amitié entre nos deux communautés.

Et demain ? Le bureau prépare déjà la venue de nos amis italiens en 2026. Vous aussi, Saint-Martinois(e)s, vous pouvez contribuer à cette aventure humaine et culturelle. Rejoignez-nous pour partager vos idées et votre énergie !



Contact : Valérie REGNAULT-POIRIER, vice-présidente tél 06 81 97 44 50

Jean-Claude LEBOUR tél 06 07 72 99 93

La rubrique de la minorité

Règles en période préélectorale

La période préélectorale de 6 mois avant le 1er jour du mois des élections municipales est en vigueur depuis le 1/09/2025 au 01/03/2026. Durant cette durée la communication municipale en tous genres doit rester neutre. L'article L.52-1 du code électoral détaille les pratiques à proscrire et expose à des sanctions. Il est rappelé les principes juridiques clés garantissant la neutralité, l'égalité et la sincérité du scrutin dans la gestion de ses supports et actions de communication.

Il est plus que jamais fondamental de respecter les règles encadrant la communication institutionnelle pendant ces 6 mois en se conformant aux événements et cérémonies traditionnels.

Si l'information municipale demeure légitime, elle doit en aucun cas être innovante et se transformer en un outil de promotion électorale au profit des élus en place.

Le code électoral rappelle aux élus concernés par le scrutin qu'il est risqué d'organiser des événements nouveaux, qu'il s'agisse : bulletin municipal, flyers, cérémonie des voeux, discours prononcé lors d'inaugurations, hommages civils ou militaires, site internet, réseaux sociaux, aucun n° de tél. ni mail ne peuvent être portés à la connaissance du public etc...

Par conséquent il faut exclure la création de nouveaux supports ou cérémonies qui pourraient être assimilés à une propagande électorale en respect des règles pour l'équité entre les candidats et la confiance des citoyens dans notre démocratie locale. J FÉRON.

Etat civil

Nouveaux nés...

COUTIN Noham né le 19 novembre 2024 à Pontoise

DACHEUX Jeywen, Jean-Pierre né le 20 février 2025 à Beaumont-sur-Oise

TRAORÉ Syra, Maya née le 24 août 2025 à L'Isle-Adam

GASO SAINT-OMER Ana, Laura, Oméa née le 3 octobre 2025 à l'Isle-Adam

GONCALVES PARREIRA Diogo, Fabio né le 28 octobre 2025 à Beaumont-sur-Oise

CINTAS Kélya, Françoise née le 8 novembre 2025 à Beaumont-sur-Oise

Ils se sont pacsés...

NDABO - NGANDO James et CORDIER Agathe Julie le 24 septembre 2025

HOURS Arnaud et RIAND Delphine, Nadège le 3 décembre 2025

Ils se sont dit « OUI »

DACHEUX Julien, Jean-Pierre, Michel et FRANCK Clotilde, Ophélie le 12 juillet 2025

SIOU Matthieu, Jean, Jacques et BARADANE Devisri le 23 août 2025

BESOMBES Didier, Jean, François et PAVESI Eve, Renée, Paulette le 29 août 2025

BODECHON Julien et COUSIN Nadège, Armelle le 20 septembre 2025

Ils nous ont quittés...

Denise JOUSSELIN, née SCOVRONEC, le 24 mars 2025 à Gonesse

TROUFLÉAU Jean-Pierre, André, Christian le 9 septembre 2025 à Viarmes

Jeannine PERSARD, née LENAIN, le 20 septembre 2025 à Échassières

BARBOU Alain, Gérard le 29 novembre 2025 à Eaubonne